



Plan de développement durable des collectivités:

La Côte-de-Beaupré, vers une région en santé!

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Forum sur la vision de développement: Plus de 130 intervenants du territoire se réunissent pour parler de l'avenir de la Côte-de-Beaupré

Château-Richer, le 11 novembre 2011 – Dans le cadre des travaux qui entourent l'élaboration du Plan de développement durable des collectivités, la MRC a tenu, le 9 novembre dernier, le Forum sur la vision de développement de la Côte-de-Beaupré. Cent trente-deux (132) intervenants de divers domaines d'activités (municipal, communautaire et santé, éducation, tourisme, commerces et services, environnement et culture) ont répondu à l'appel de la MRC.

M. Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien et préfet de la MRC, était heureux de constater la forte participation des élus de chaque municipalité de la Côte-de-Beaupré au Forum en soulignant que « leur participation est essentielle à la concrétisation du Plan de développement durable ».

Des enjeux et des défis qui font consensus

La nécessité de mieux travailler ensemble par l'établissement d'une vision commune pour l'avenir du territoire, la mise en valeur de l'agriculture, le développement des activités agricoles, la mise en valeur du littoral du fleuve, l'embellissement et l'harmonisation du corridor de la route 138, la protection et la mise en valeur du patrimoine et de l'avenue Royale, une saine gestion de l'urbanisation et une bonification des services communautaires figurent au nombre des défis prioritaires identifiés par les participants de l'évènement.

De l'énoncé de vision de développement durable proposé, plusieurs éléments ont également fait consensus notamment sur la nécessité d'offrir et de développer des milieux de vie dynamiques et attractifs...

- qui mettent en valeur et protègent les éléments distinctifs du territoire;
- qui offrent une qualité de vie exceptionnelle;
- qui développent pleinement les potentiels du territoire, sur les plans économique, touristique, culturel, social et environnemental.

Une très forte majorité des intervenants présents se sont même dits prêts à s'engager dans la concrétisation de cette planification stratégique.

Période de consultation sur l'étape 1 : le projet de diagnostic stratégique

Le conseil de la MRC a adopté le 2 novembre dernier un projet de diagnostic stratégique, la première étape de la planification stratégique de développement durable. Ce projet est soumis à une période de consultation publique de 60 jours, à compter de la date d'adoption, durant laquelle les personnes et organismes qui le désirent, peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit à la MRC. Le diagnostic stratégique est un document de connaissance générale qui s'appuie sur l'analyse de l'information disponible entre les mois de juin et septembre 2011. Il se veut un portrait factuel de la MRC et se concentre principalement sur les thématiques liées au développement durable des collectivités à une



FCM | Fonds municipal vert
 Green Municipal Fund

échelle régionale. De plus, le diagnostic stratégique est un document évolutif qui pourra être mis à jour lors de la diffusion de nouvelles données officielles telles que le recensement canadien de 2011.

Le projet de diagnostic stratégique est disponible sur le site Internet de la MRC dans la section dédiée au plan de développement durable (www.mrccotedebeaupre.com). Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leurs commentaires écrits, par courrier électronique à karinebaril@mrccotedebeaupre.qc.ca, la poste ou en personne directement au bureau de la MRC.

La suite...

Le Forum avait pour objectifs de valider et enrichir les enjeux et défis de développement ressortis lors des premières consultations sectorielles et la vision de développement proposé. Lorsque la vision et les enjeux auront été validés et priorisés, les stratégies et les actions à retenir pour les concrétiser pourront être définies. Dès janvier prochain, la MRC entamera une nouvelle série de consultations en vue d'identifier et de prioriser les actions à entreprendre. Des outils de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de la planification stratégique seront définis afin de s'assurer que les actions entreprises permettent l'atteinte des objectifs visés.

Les consultations publiques sur la planification stratégique de développement durable sont prévues au printemps 2012.

Enfin, rappelons que la démarche de développement durable entreprise par la MRC et les acteurs du milieu a comme finalité d'offrir un milieu de vie de qualité aux citoyens de la Côte-de-Beaupré, en considérant les activités économiques comme moyen de l'atteindre et la protection de notre environnement comme condition à respecter pour y arriver.

Le Plan de développement durable des collectivités « La Côte-de-Beaupré vers une région en santé ! » est en partie subventionné par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.

-30-

Source : Pierre-Alexandre Côté,
Responsable de l'aménagement du territoire à la MRC de La Côte-de-Beaupré.
www.mrccotedebeaupre.com

Informations : Karine Baril,
Assistante de recherche à la planification stratégique
karinebaril@mrccotedebeaupre.qc.ca, 418 824-3444 poste 239

